



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# **Analyse transversale de l'évaluation des cursus Sciences Pharmaceutiques en Fédération Wallonie-Bruxelles**

**Sabine Ménager, Université de Rouen Normandie**

**10 décembre 2018**

# Composition du comité

- Sabine MENAGER, présidente du comité, experte paire
- Claude MAILHOT , experte paire et en gestion de la qualité
- Isabelle POULIQUEN, experte en gestion de la qualité
- Emmanuelle VANMECHELEN, experte de la profession
- Marie FAVIER experte étudiante
- Mélissa MAURIERE, experte étudiante





# Déroulé de l'évaluation

- Séminaire de formation des experts : 20-22 /09/ 2017
- Rencontre présidence du comité et établissements :  
23/11/2017
- Visites des établissements :
  - Université de Namur: 8-9 /02/2018
  - Université Libre de Bruxelles: 15-16 /02/2018
  - Université Catholique de Louvain: 15-16/03/2018
  - Université de Liège: 19-20/03/2018
  - Université de Mons: 28-29/03/2018



# Déroulé de l'évaluation

**Des autoévaluations sincères et lucides, menées de façon collective**

**☐ Mise en ligne des rapports d'évaluation : 10/07/2018**

**☐ L'analyse transversale**

- Réunion préparatoire: 16/05/2018
- Ecriture collaborative de juin à novembre 2018

**Un exercice exigeant, synthétique et passionnant**

# Contexte général

**Pharmacien , une profession, plusieurs métiers**



**Pharmacien d'officine**



**Pharmacien hospitalier**



**Pharmacien d'industrie**

**Une profession réglementée**

# Contexte général

## Une pénurie de main d'œuvre



### Recommandation

Mener une réflexion afin de mettre en adéquation le nombre de pharmaciens disponibles sur le marché du travail et les besoins des différents débouchés présents sur le territoire.

# Contexte général

## Le métier de pharmacien d'officine en pleine évolution

D'un rôle centré sur la dispensation vers un rôle centré sur le patient



un impact sur la pertinence du programme



## Un véritable défi

5 années universitaires :

(1cycle de **bachelier** + 1cycle de **master**)

Obtention du **grade légal de pharmacien**

Des masters de spécialisation non inclus dans cette évaluation

**Une formation solide, scientifique reconnue par le monde professionnel**



# Contexte général

## Recommandation

Inclure les masters de spécialisation dans l'évaluation des formations en Sciences pharmaceutiques.

# Contexte général

## Deux réformes pédagogiques majeures

❑ **2013** : le décret Paysage

❑ **rentrée 2017-2018** : l'instauration de l'examen d'entrée en Sciences médicales et en Sciences dentaires

# Analyse générale du cursus

- La gouvernance
- La gestion de la qualité
- L'élaboration et le pilotage des programmes
- La pertinence des programmes
- La cohérence des programmes
- Les dispositifs pédagogiques
- Les stages
- Les ressources humaines et matérielles
- Le suivi et l'accompagnement des étudiants



# La Gouvernance

- Des valeurs et des objectifs bien définis par les universités
- Des équipes enseignantes, administratives très impliquées et disponibles
- Des positionnements structurels hétérogènes
- Une représentativité institutionnelle des Sciences pharmaceutiques souvent trop faible pour assurer un lien fort avec l'institution (ressources, démarche qualité .....

# La Gouvernance



## Recommandation

- Revoir l'organisation structurelle en veillant à apporter l'autonomie financière et administrative nécessaire aux sections de pharmacie afin qu'elles puissent anticiper les évolutions indispensables et y faire face particulièrement en ces temps où l'adaptabilité du domaine pharmaceutique doit être à la mesure des enjeux rencontrés (hausse non maîtrisée des effectifs, évolution des métiers, ...)



# La Gestion de la qualité

- **Des démarches de qualité institutionnelles structurées, souvent peu perceptibles dans les sections de pharmacie.**
- **Une culture de l'analyse par les données peu développée**
- **Des systèmes qualité non aboutis pour permettre de définir les politiques institutionnelles**





# La Pertinence des programmes

- Une architecture qui se veut répondre à la diversité des métiers
- Une formation scientifique multidisciplinaire
- Une professionnalisation de la filière
  
- un cycle de bachelier:
  - dédié essentiellement aux sciences fondamentales
  - une mutualisation des enseignements avec d'autres cursus
- un cycle de master:
  - à finalités à choix
  
- Une formation à l'inter professionnalité à développer en exploitant la proximité des structures hospitalières



DEMANDEZ LE PROGRAMME



# La Pertinence des programmes

## Recommandations

- Réfléchir à l'architecture curriculaire actuelle des programmes de formation afin d'assurer une préparation optimale à tous les métiers de la pharmacie.
- Favoriser une intégration précoce des Sciences pharmaceutiques spécialisées et cliniques avec les sciences fondamentales, dans le cursus de bachelier.
- Travailler de façon concertée au développement de la compétence à la collaboration interprofessionnelle.



# L'élaboration et le pilotage des programmes

- Des commissions en charge de l'évolution continue des programmes
- Des enseignants ayant un souci d'amélioration continue des programmes
- La notion d'équipe pédagogique peu perceptible
- L'usage d'indicateurs et de tableaux de bord à généraliser
- Un pilotage des programmes se limitant souvent à des ajustements disciplinaires ou à des initiatives individuelles d'innovations pédagogiques
- Une participation de professionnels représentatifs des différents métiers au pilotage des programmes non systématique
- Une évaluation des enseignements mise en place sans une véritable appropriation des résultats par les enseignants et les étudiants



# L'élaboration et le pilotage des programmes

## Recommandations

- Associer systématiquement les représentants du monde socioprofessionnel et les anciens étudiants aux instances statuant sur l'évolution des programmes.
- Définir deux grilles d'indicateurs, l'une pour situer le cycle bachelier et l'autre pour le cycle master au regard de leurs stratégies.
- Poursuivre les actions menées par les services centraux en charge de l'évaluation des enseignements

# La cohérence des programmes

- **Un référentiel de compétences interuniversitaire**
- Des référentiels de compétences encore trop peu exploités pour structurer les programmes
- Le lien entre les fiches UE, les acquis d'apprentissage et le référentiel trop peu explicite
- L'analyse globale du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage qui reste à faire
- Une évolution des programmes centrée principalement sur une logique disciplinaire que sur une logique d'apprentissage en lien avec l'évolution du métier

# La cohérence des programmes

## Recommandations

- Travailler conjointement à l'évolution du référentiel de compétences commun déjà développé et à l'utiliser comme outil de base afin de favoriser une harmonisation des résultats de la formation.
- Utiliser systématiquement le référentiel de compétences et les acquis d'apprentissage comme fil conducteur pour guider les révisions des programmes qui découlent de l'évolution des métiers de pharmacien.
- Exploiter pleinement le référentiel de compétences en clarifiant les liens explicites avec leurs enseignements auprès des étudiants.



# Les dispositifs pédagogiques

- Une diversité de dispositifs pédagogiques avec des approches innovantes encouragées par des « prix » à l'innovation
- Des travaux pratiques nombreux
- Un apprentissage à la simulation dans des pharmacies didactiques
- Un manque de moyens
- Des travaux pratiques confiés essentiellement à des assistants et fragilisés par l'augmentation des effectifs



# Les dispositifs pédagogiques

## Recommandation

Augmenter le recours aux exercices et aux simulations effectués notamment dans les pharmacies didactiques afin d'assurer le plein développement des compétences cliniques et communicationnelles des futurs pharmaciens



# Les stages éléments essentiels à la formation

- **Une organisation structurée**
- **Une offre de stages en dehors du stage obligatoire de 6 mois en officine qui reste peu diversifiée pour une formation vers les autres métiers et à la collaboration inter professionnelle**
- **Des maîtres de stage officinaux agréés mais sans formation spécifique**





# Les stages

## Recommandations

- Réfléchir au déploiement d'une offre de stage plus structurée et plus diversifiée pour l'ensemble des étudiants.
- Mettre en place d'une commission interuniversitaire des maitres de stage qui pourrait être un des relais de la profession avec les équipes universitaires.
- Proposer une formation aux maitres de stage, membres à part entière de l'équipe pédagogique (formation à la supervision des étudiants, à la rétroaction, à la communication et à l'évaluation des étudiants).



# Les ressources humaines et matérielles

- **Recommandations**

- Assurer des moyens humains suffisants sur base d'une analyse des besoins tenant compte notamment de l'augmentation importante des effectifs en Sciences pharmaceutiques
- Obtenir l'engagement des autorités académiques à prendre en compte l'augmentation des effectifs en Sciences pharmaceutiques dans l'attribution matérielle consacrés à ce cursus pour conserver une formation pertinente et de qualité.
- Se concerter autour du statut particulier des assistants afin de travailler sur les inégalités existantes en prenant en compte les activités d'enseignement dans les accès aux promotions.



# Suivi et accompagnement des étudiants

- Des services d'aide à la réussite
  - Des services d'accueil des étudiants à besoins particuliers
  - Une grande disponibilité des personnels enseignants et administratifs pour la réussite des étudiants
  - Des services d'aide à la mobilité internationale
- 
- Des remédiations pas toujours accessibles
  - Une participation des étudiants aux instances institutionnelles trop faible
  - Une insuffisance d'informations pour l'élaboration de son projet professionnel
  - Des conditions de mise en place du décret Paysage peu diffusées
  - Une mobilité sortante étudiante trop faible



# Suivi et accompagnement des étudiants

## • Recommandations

- Effectuer un suivi en termes d'impact concernant les différentes aides à la réussite afin d'en mesurer les effets et les limites.
- S'assurer qu'une information claire des conditions de mise en place du décret Paysage soit effectuée auprès des étudiants dès leur entrée dans le cursus notamment sur son impact en termes de finançabilité des études.
- Revoir la valorisation des compétences acquises lors d'échanges internationaux afin de favoriser la possibilité de poursuivre une partie de la formation dans une institution partenaire.



- **Assurer une réflexion approfondie interuniversitaire sur l'actualisation des programmes pour intégrer de façon optimale l'évolution des pratiques professionnelles et de la responsabilité pharmaceutique.**
- **Instituer une réflexion commune avec les autres cursus des professions de santé pour développer l'apprentissage à l'inter professionnalité.**
- **Travailler les tableaux de suivi et les plans d'actions pour en améliorer l'efficacité et permettre une véritable analyse de l'avancement de la démarche**



*Merci pour  
votre attention*